LE NUMÉRO : 25 CENTIMES

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 186, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

VENDREDI 26 JUIN 1931

BUREAUX :
ROUBAIX | Téléph. 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING | Téléph. 9-85
3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

LA PROPOSITION HOOVER

NOTRE RÉPONSE serait accueillie favorablement AUX ETATS-UNIS

M. Mellon, secrétaire d'Etat américain a quitté d'urgence Londres pour Paris

Nous avons parlé à plusieurs reprises de la proposition du Président Hoover, faite aux puissances, de suspendre les dettes de guerre. La réponse de la France à cette proposition vient d'être envoyée en Amérique.

Certaines réserves y sont formulées, mais on croit que les Etats-Unis prendront en considération, de façon générale, le point de vue de notre pays.

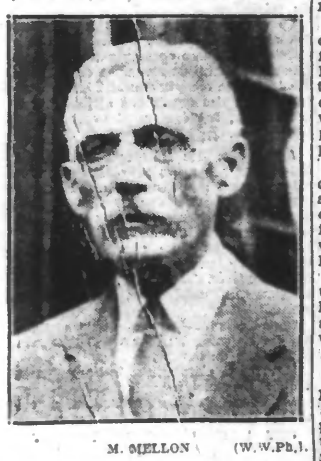

M. MELLON (W.W.Ph.).

Un fait qui permet d'accorder un grand crédit à la possibilité d'un arrangement vient de se produire : on annonce, en effet, de Washington que, pour pouvoir donner effet à sa proposition le 1er juillet, le président Hoover a prescrit à M. Mellon, secrétaire d'Etat au Trésor américain, de quitter Londres immédiatement pour Paris, où, suivant le « Journal du Commerce », l'homme d'Etat américain s'entretiendra avec de hauts fonctionnaires français et avec les représentants d'autres gouvernement interalliés qui pourraient se trouver également dans la capitale française.

On pense que la visite de M. Mellon à Paris pourrait également donner lieu à d'importants entretiens entre le secrétaire de la Trésorerie et les dirigeants de la Banque de France.

LE DEPART DE LONDRES DU SECRETAIRE D'ETAT AMERICAIN

M. Mellon, secrétaire d'Etat à la Trésorerie américaine, est parti jeudi matin, à 11 heures, pour Paris. Il était accompagné de sa fille et de son gendre, M. et Mme David Bruce.

L'ambassadeur de France et lord Derby étaient venus le saluer sur le quai de la gare, ainsi que plusieurs hautes personnalités du Foreign Office et de la Trésorerie. On a remarqué qu'avant de monter dans son compartiment, M. Mellon a eu une longue conversation avec M. de Fleuriau.

L'homme d'Etat américain s'est ensuite entretenu dans son compartiment avec son fils, étudiant à Cambridge, qui était venu l'accompagner à la gare de Victoria.

L'EXAMEN DES RESERVES FRANÇAISES A WASHINGTON

On peut considérer que le gouvernement américain voit dans la réponse française une acceptation des propositions Hoover dans ses lignes générales. Les réserves faites par la France quant à l'annulée inconditionnelle, vont revoir un examen attentif.

Il est possible que les Etats-Unis fassent des contre-propositions, mais ce qui est important, c'est que l'Administration qui avait paru tout d'abord ne vouloir envisager qu'une acceptation absolue par toutes les puissances de son plan, ne considère pas aujourd'hui les réserves françaises comme constituant une déviation inacceptable de son projet primitif.

A l'issue des conversations qui ont eu lieu à la Maison Blanche, à la réception de la réponse française, M. Stimson s'est déclaré optimiste. Il a ajouté qu'il était convaincu que la question serait résolue, même si elle devait demander du temps et de la patience.

Rapprochement franco-allemand ?

On télégraphie de Berlin :

L'Allemagne entière a, en ce moment, les yeux tournés vers Paris. Dans tous les milieux, on attend avec une très grande impatience et une certaine anxiété les déclarations par lesquelles le gouvernement français fera connaître à la fois sa réponse à la proposition Hoover et son sentiment en ce qui concerne le discours du chancelier Bruning, radiodiffusé mardi soir.

Il semble même qu'à l'heure actuelle, c'est la réaction française à l'égard du discours du chancelier qui préoccupe le plus les milieux gouvernementaux allemands.

LE DISCOURS DU CHANCELIER BRUNING

Le discours de M. Bruning est considéré, à Berlin, comme une acte politique de la plus haute importance qui pourrait et devrait marquer un tournant décisif dans les relations franco-allemandes et dans l'ensemble des relations européennes.

(Lire la suite en deuxième page)

UN HABITANT de Bavay (Nord), qu'on croyait tué à la guerre, serait revenu au pays

Après avoir revu « sa veuve » qui a fondé un autre foyer, le revenant est reparti...

La commune de Bavay et même toute la région est actuellement soulevée d'émotion par un événement véritablement extraordinaire et dont le caractère touche à l'invraisemblance. Néanmoins, des faits précis, des coïncidences troublantes permettent d'étayer assez fortement la véracité de la chose.

UNE SENSATIONNELLE HISTOIRE

En quelques mots, voici la sensationnelle histoire :

Un habitant de Bavay, signalé comme disparu à la guerre en 1914, dont le nom figure sur le monument aux morts de la commune avec ceux de ses concitoyens tombés au champ d'honneur, dont la femme est pensionnée comme veuve de guerre, dont les enfants sont pupilles de la nation, aurait reparu au pays natal, puis serait reparti.

La rumeur publique s'est emparée, comme bien l'on pense de cet événement singulier. On a brodé autour de l'affaire on a quelque peu exagéré. Le principal intéressé étant, pour le moment, à nouveau introuvable, on n'a pas pu faire sur la chose l'entière lumière.

Nous allons rapporter d'une façon toute objective les faits. Il faut d'ailleurs convenir que cette romanesque aventure a bien les apparences de la vérité.

EN 1914...

Près de la Porte de Valenciennes, à Bavay, au quartier du Warcher, vivait avant la guerre, la famille Allard, composée du père, Alfred Allard, dit « Tatouille », exerçant la profession de terrassier ; de la mère et de deux enfants : une fille, Lydie, âgée actuellement de 22 ans et d'un garçon, Alfred, qui va aujourd'hui sur sa 20e année.

Lorsque le 1er août 1914, le tocsin sonna au village annonçant la mobilisation générale, Alfred Allard, alors âgé de 22 ans, embrassa sa femme et ses gosses, prit son paquet et alla rejoindre son régiment, le 84e R. I. à Avesnes. Peu après, il partait vers le front.

La région de Bavay fut bientôt envahie et la famille restée en territoire occupé, se trouva dès le début des hostilités privée de toute nouvelle de l'époux et du père, qui se battait là-bas, on ne savait où.

TUÉ A L'ENNEMI

Ce n'est qu'en 1915 que l'on put avoir des nouvelles d'Alfred Allard. Hélas ! elles étaient funestes. Le Bavaisien était porté disparu et peu après les services de l'armée l'inscrivaient officiellement comme tué à l'ennemi à Vieilarcy, le 15 novembre 1914.

La veuve et les enfants pleurèrent l'époux, le papa. La pauvre vieille mère, encore vivante, et demeurant à Boussières, près d'Hautmont, prit le deuil du grand fils.

A l'Armistice, les situations furent régularisées. Mme Allard fut inscrite au grand livre des pensions et les enfants furent considérés comme pupilles de la Nation.

LE TEMPS AMENE L'OUBLI

Mais le temps est le grand consolateur des douleurs et le dispensateur de l'oubli. La veuve fit la connaissance d'un autre homme et se mit avec lui en ménage. On aurait peut-être régularisé cette union s'il n'y avait pas eu la question de la pension, car le taux de celle-ci diminue avec le remariage.

Alfred et Lydie grandirent. D'autres enfants naquirent et aujourd'hui la veuve de guerre vit avec son ami et ses enfants dans un baraquement de la rue des Clouteries, dans le même quartier que celui où elle restait avant guerre.

Lydie travaille dans une usine d'Hautmont et le fils Alfred est soldat au 509e régiment de chars d'assaut à Maubeuge.

On avait rendu hommage au disparu et sur le monument aux morts de Bavay figure une plaque portant l'inscription : « A notre père, Alfred Allard, mort pour la France ».

LE REVENANT

Mardi dernier, au début de l'après-midi, Mme Allard, tout en bavardant avec Mme Boulanger, sa voisine, tenancière d'un cabaret du quartier, rentra dans l'estaminet et la conversation allait son train, lorsqu'un client pénétra dans le débit.

A sa vue, Mme Allard sursauta et pâlit. « Oh ! mon Dieu, s'écria-t-elle, si je n'étais pas sûre que mon mari est mort, je dirais que c'est lui ».

L'inconnu, d'ailleurs, paraissait très troublé, fixant la femme dans les yeux. Il proféra d'un ton sentencieux : « Il y en a tant qui sont disparus et qui vivent tout de même ». Puis, sans plus de façon, il proposa : « Bois-tu une chope ? ».

Machinalement, et sans quitter des yeux cet extraordinaire personnage, Mme Allard accepta.

(Lire la suite en deuxième page)

Un gros succès en perspective : celui que les Lecteurs de notre Journal réserveront au beau roman de Guy de Lusignères

LE SPECTRE DU PASSÉ

qui paraîtra à partir de dimanche prochain

LE MARI meurtrier de Billy-Montigny a été arrêté hier à Tourcoing

Dans notre édition d'hier, nous avons succinctement relaté le drame conjugal qui s'était déroulé dans la soirée de mercredi sur le territoire de BILLY-MONTIGNY.

Grâce à l'initiative dont firent preuve les gendarmes chargés de l'enquête le meurtrier qui avait pris la fuite a été arrêté la nuit même du crime, alors qu'il s'apprêtait à franchir la frontière.

Voici les renseignements complémentaires que nous avons pu recueillir sur cette tragédie.

DEUX ÉPOUX EN MÉSINTELLIGENCE

En 1924, Maurice Troch, né le 18 juin 1901 en Belgique, et exerçant à cette époque la profession de couvreur, convolait en justes noces avec Mlle Marie Simon, aujourd'hui âgée de 33 ans, originaire de LOURCHES.

Cette dernière était déjà mère d'un petit garçon.

Les époux TROCH-SIMON et un de leurs enfants

Les époux allèrent d'abord habiter rue de l'Egalité à BILLY-MONTIGNY, puis rue Voltaire, 56, dans la même commune.

De cette union naquit un deuxième bambin.

Dès le début de leur mariage, l'accord ne régna pas au sein du ménage. Troch qui gagnait assez bien d'argent était dépensier et il se livrait fréquemment à la boisson, laissant les siens dans le besoin, ce qui lui attirait fréquemment des reproches de sa femme.

LA RUPTURE

Cette vie de discorde ne pouvait pas durer éternellement et Troch, qui ces temps derniers travaillait en qualité de manœuvre aux lavoirs des Mines de COURRIERES, le comprit si bien, qu'il décida d'abandonner sa famille.

Donc le mardi 9 juin dernier, après avoir touché sa quinzaine, Troch revint au domicile conjugal, sachant sa femme absente.

Il ramassa tous ses vêtements et son linge, fit un paquet et partit sans laisser d'argent.

Quand Mme Troch rentra le soir, elle trouva sur la table un billet écrit par son époux, lui annonçant qu'il était parti pour le Congo Belge.

Croyant que son mari avait mis son projet à exécution, Marie Simon, déménagea son mobilier et, avec ses deux enfants, vint habiter chez ses parents les époux Simon-Grivilliers, rue de Souchez, 23, à BILLY-MONTIGNY.

LE RETOUR DU MARI

On ne sait pour quelles raisons, Troch ne donna pas de suite à ses projets : il alla bien passer quelques jours en Belgique, mais il y a huit jours, il réapparaissait dans la localité.

Il vint rendre visite à ses enfants et à sa femme et supplia cette dernière de consentir à reprendre la vie commune.

« Je ne reviendrai avec toi, répondit Marie Simon, que quand tu seras plus sage... ».

Voyant que sa femme restait inflexible à ses supplications, Troch n'insista pas davantage, et il partit, mais il devait revenir.

LE DRAME

Mercredi, vers 17 h. 30, Mme Eugène Simon, née Marie Grivilliers, voyait arriver son gendre à bicyclette. Il frappa à la porte et il fut aussitôt introduit.

« Où est Marie, demanda Troch à sa belle-mère ».

« Elle est sortie répondit la brave femme, mais elle ne peut tarder à rentrer ».

« C'est bien, je vais l'attendre, ajouta le mari, je sais qu'elle est partie faire la lessive chez sa sœur qui demeure à SALLAUMINES ».

Puis Troch ayant déclaré qu'il avait soif, Mme Simon lui versa un verre de bière qu'il but.

Troch semblait être dans son état normal et nul n'aurait pu supposer qu'un horrible drame se préparait.

Il était exactement 18 h. 20 quand la porte de la maison s'ouvrit : c'était Marie Simon qui rentrait.

Toujours en gardant son plus grand calme, Troch eut un entretien très calme avec son épouse, tandis que Mme Simon mère coupait des tartines pour les enfants.

Toute cette scène se passait dans l'arrière cuisine de l'habitation.

« Puisque nous nous quittons à l'amiable, déclare Troch à son épouse tu vas venir avec moi chez le Commissaire de police et je vais te signer un papier m'engageant à servir une pension alimentaire aux enfants ».

Marie Simon lui fit remarquer qu'il était trop tard pour aller à cette heure au Commissariat, et elle lui conseilla d'attendre le lendemain pour remplir cette formalité.

Tout en causant Marie Simon, s'était assise près de la porte et elle se mettait en devoir de reprisser les bas de ses enfants.

(Lire la suite en deuxième page)

LA RECONSTITUTION du Drame de Bersillies

Sans livrer le mystère de la mort de son ami PESANT, CHIMÈNE ne fait qu'être convaincu de mensonges

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

A HAUTMONT. — A gauche : CHIMÈNE cherche la librairie où fut achetée la carte postale du « suicidé » ; à droite : Le défenseur de CHIMÈNE, Me Legrand, s'entretenant avec son client.

Menotte au poignet, encadré de deux gendarmes, Louis Chimène a dû refaire, hier, sous les regards hostiles des curieux, le chemin qu'il parcourut, les actes qu'il accomplit les 25 et 26 avril, c'est-à-dire la veille et le jour même de la mort dramatique de son compagnon, et aussi Edmond Pesant.

Si, à certains moments, lorsque pris en contradiction ou en mensonge flagrant, Chimène faiblit, pas un instant il ne se livra. Il cache une volonté et une force morale stupéfiantes.

Cette fastidieuse reconstitution n'aura pas été inutile : il s'en faut.

Chimène, s'obstinant dans un système de défense absurde, s'est enferré complètement.

A HAUTMONT

La reconstitution d'hier avait pour but la vérification matérielle des allégations de Chimène. En réalité, on avait déjà, par maints témoignages, la preuve formelle qu'il mentait.

Chimène nie systématiquement tout ce qui pourrait être à sa charge. Pour mieux se dérober devant la justice, il ne manque pas évidemment d'alléguer des faits qui n'existent que dans son imagination. On commença, hier, par vérifier l'achat de la fameuse carte d'adieu, qui, selon l'expert, M. Flament, aurait été écrite par la victime elle-même.

Cet épisode de l'affaire se place à Hautmont.

Escorté des gendarmes Goblet et Ducristel, Chimène arriva dans cette ville à 1 h. 30. MM. Dupont, substitut du Procureur de la République à Avesnes, Magnin, juge d'instruction et Petitfils, greffier l'y attendaient. MM. Ucciani, commissaire divisionnaire et Drollon chef adjoint de la Police mobile qui procéda à l'enquête étaient également présents.

On attendit en vain pendant un certain temps, Me Legrand, défenseur de l'inculpé. Par suite d'un malentendu, l'avocat parisien qui était accompagné de son secrétaire, Me Giron, n'arriva que beaucoup plus tard.

Un peu pâle, mais l'allure dégagée quand même, Chimène vint se placer devant le Monument aux morts d'Hautmont, à l'endroit même où il se trouvait le 25 avril, vers 17 h. 30, en la compagnie de Edmond Pesant.

Entre ses deux gardes du corps, au milieu de la foule qui s'amassait rapidement, Chimène guida les magistrats et les policiers jusqu'à la librairie de Mme Piérard, rue Nationale.

« C'est en passant devant ce magasin, expliqua-t-il, que Pesant a vu la carte représentant le Monument au Poilu. Il est entré pour en acheter une, moi je suis resté devant la vitrine, regardant l'étalage.

(Lire la suite en deuxième page)

A MAUBEUGE. — EN HAUT : La foule suivant les phases de la reconstitution du drame. — EN BAS : A gauche : CHIMÈNE sortant de l'armurerie où fut acheté le revolver ; à droite : L'inculpé dans la charcuterie Marquilly où il fut vu en compagnie de PESANT.

A VILLERS-SIRE-NICOLLE ET A BERSILLIES. — A gauche : M. MAGNIEN, juge d'instruction, interrogeant Chimène, en présence de M. Ucciani, chef de la brigade mobile ; à droite : L'arrivée à la casemate du fort.

C'EST ENCORE un de nos lecteurs qui a gagné le gros lot de la Presse du Nord

Il s'agit de M. Florimond Coupé, jeune ouvrier de Bruay-en-Artois

Notre Journal porte chance, disions-nous récemment. Rien n'est plus vrai et cette fois encore, c'est un de nos lecteurs qui vient de se voir attribuer le premier prix de 50.000 francs de la Loterie de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord et ce lecteur est un jeune homme de Bruay, M. Florimond COUPÉ, demeurant 63 bis, rue Marmottan.

LA « VEINE » FAVORISE NOS LECTEURS

Une veine persistante favorise nos lecteurs, ne cessons-nous de proclamer.

En 1926, en effet, les principaux lots de la Loterie de la Presse revenaient à deux de nos fidèles amis. En 1927, c'était une brave ménagère d'Aniche, Mme Veuve Cousin, qui gagnait le portefeuille de 50.000 francs. L'année dernière, le premier prix tombait entre les mains d'un de nos lecteurs encore, M. Lenne, couvreur à Sin-le-Noble. En 1929, le deuxième prix revenait à Mme Roselé, d'Halluicourt, lectrice également de notre Journal.

L'année dernière, le numéro gagnant les 50.000 francs avait été fourni par notre dépositaire de Calonne-Ricouart, M. Colin-Josse, à un mineur de cette ville : M. Lefebvre-Fontaine.

Cette année, enfin, c'est notre vieux et dévoué vendeur de Labuissière, M. Elie Fromont, dit « le Manchot » (diplôme du Journal », qui, à un jeune homme de Bruay, M. Florimond Coupé, menuisier aux Mines, a vendu le billet gagnant des 50.000 francs.

LE BONHEUR VIENT EN DORMANT !

M. Florimond Coupé possédait sept billets de la Presse et, comme beaucoup d'autres personnes, il attendait avec une légitime impatience la liste des numéros sortis.

« Son » journal était déjà, hier, depuis plus de deux heures, sur la petite table de la cuisine quand, subitement, dans un court instant de loisir, la maman du jeune homme vint à se rendre compte des « nouvelles » qu'il apportait. La première nouvelle qui sauta aux yeux de la brave femme, ce fut, naturellement, la liste des numéros gagnants et c'est alors qu'elle se souvint — Maman Coupé — que son fils Florimond, encore au lit, possédait quelques billets.

— « Eh bien, mon garçon, lui dit-elle en le réveillant pour le repas du midi, tu ne parais guère pressé de consulter la liste des prix sortis à la tombola de la Presse ?

— Ne t'en fais pas, répondit le jeune homme, en se frottant les yeux, le gros lot n'est pas pour nous, car la chance ne nous a jamais souri ».

Effectivement, la famille Coupé, de Bruay, d'une moralité excellente, est des plus intéressantes. M. Coupé, le père, mécanicien aux Mines, a beaucoup travaillé pour élever ses quatre enfants : l'aîné, qui est gendarme à Issy-les-Moulineaux ; le second, Fénelon, l'heureux gagnant, de 24 ans ; la jeune fille, Colombe, et le dernier né, Robert qui, âgé de 10 ans, va en classe. C'est là, en effet, une famille d'ouvriers peu aisés, remarquable par la conduite de ses membres et aimée dans le pays.

« J'AI GAGNÉ ! »

La bonne maman Coupé, insistant alors auprès de son fils, celui-ci sans trop se presser, se leva alors et... de la cachette où étaient précieusement enfermés les billets, il retira ceux-ci et s'en fut consulter le journal... sans espoir et sans foi !

Mais tout à coup, tout sembla tourner autour de lui. D'une main, Florimond tenait le billet, dont le numéro correspondait parfaitement en chiffre et série, au premier nombre porté par notre journal.

— « Maman, cria-t-il, est-ce possible ! Mais regarde. Je ne me trompe pas et c'est bien cela, j'ai bien vu, n'est-ce pas : 79 c'est le chiffre de la série et 6136 c'est l'autre. Tout correspond...

— Alors... Je serai riche de 50.000 fr. ? Non. Je ne puis croire à ce bonheur, je dors encore, c'est certain et je rêve... ».

Non, M. Florimond Coupé ne rêvait pas. Il était subitement devenu propriétaire du pécule tant convoité.

Il va sans dire que bientôt, dans la laborieuse cité, cette nouvelle sensationnelle courait les rues et nombreux furent les amis de Florimond, qui vinrent féliciter l'heureux jeune homme.

Le portefeuille de 20.000 fr. est gagné par un ouvrier des usines Thomson-Houston

Nous apprenons que le portefeuille de 20.000 francs — N° 5649, série 39 — est gagné par M. Gavériaux-Détè, burinier aux Etablissements Thomson-Houston. Cette petite fortune échoit à une famille modeste et très méritante, M. et Mme Gavériaux, qui habitent Sainghin-en-Mélantois, ont trois enfants et sont d'excellents travailleurs très estimés de la population.

La chambre à coucher est gagnée par une modiste de Bergues

Nous apprenons, d'autre part, que le N° 7.215, série 114, a été vendu à Mme Guina, modiste, rue des Capucines, à Bergues, qui gagne la chambre à coucher.

LES HÉROS DE L'OCÉAN POST ET GATTY PARTIS POUR MOSCOU

Les deux aviateurs américains Post et Gatty, arrivés avant-hier à Berlin après avoir traversé l'Atlantique, sont repartis hier matin à destination de Moscou.

A DUNKERQUE a eu lieu hier la grande réunion annuelle des Archers du pays flamand

Faut-il dire que le tir à la perche, qui se dispute annuellement à Dunkerque, remonte à des dates très reculées ?

On l'admettra, sans doute, quand on saura que le premier groupement qui pratiqua ce sport, fut celui qui prit naissance, en 1322, dans la petite cité de l'époque. Il se plaça sous l'égide de St-Sébastien, dont il prit le nom et se développa grâce au plaisir que prenaient à ce moment les amateurs de l'arc et de la flèche.

Plus tard, en 1845, « Le Centaure » se fonda à son tour, et ce n'est qu'en 1909 que les deux sociétés fusionnèrent.

Les deux plus vieux tireurs à l'arc de DUNKERQUE. — A gauche : M. JANSOONE, qui appartient à son groupement depuis 1876. — A droite : M. LAMBLIN, dont les 84 ans, n'ont pas affaibli l'adresse et la vigueur de son « bras de fer ».

Ils prirent à ce moment le nom de « Société d'Archers Réunis ». Que de coups de flèches ont été donnés depuis, et combien de bras ont animé les arcs qui devaient les déclancher. Mais ce furent de tout temps des flèches qui ne firent de mal à personne et furent, conséquemment, très pacifiques puisqu'elles n'avaient d'autre but que d'abattre de minuscules oiseaux de bois et de faire distinguer chez les archers, les plus habiles et les plus adroits d'entre eux.

Les tirs de Dunkerque ont connu de tous temps d'indéniables succès. Les jeunes organisations fut sans conteste les meilleures de la région, puisque la Belgique, à toute époque, y dépêcha ses « as », à la conquête des prix.

Jadis ces prix étaient formés par des panneaux en bois, sur lesquels étaient cloués autant de pièces d'argent que l'importance du prix l'exigeait. Il y avait aussi des récompenses formées par des couverts en argent et des pièces d'orfèvrerie. Mais tout a évolué et si le geste de l'archer n'a point varié, celui du trésorier a changé, puisque le prix est réglé aujourd'hui à la façon d'une banque, c'est-à-dire par l'encaissement de billets.

LE TIR DE LA DUCASSE

Le tir de la ducasse, le plus grand de l'année, a eu, hier, à DUNKERQUE, un énorme succès. Plus de 400 archers y ont participé et disputé les prix très importants qui y étaient affectés.

La curieuse façon de placer les « oiseaux » dans la grille de la perche.

Dès 9 heures du matin, les « bras de fer » de toutes les régions arrivaient à l'Esplanade Jean-Bart, où ils venaient s'assurer de l'ordre des pelotons, et de leur inscription dans ces derniers.

L'animation était grande, considérable, et à voir cette armée d'archers on aurait pu revivre, en en classant toutefois la vision du costume, les fêtes de jadis.

LES « ANCIENS »

Parmi ces braves gens, on remarquait le vieux père Lamblin Victor, qui, ses 87 ans bien sonnés, se trouvait parmi les jeunes, leur donnant un bel exemple d'énergie et d'entrain, qui ne manquaient point d'arracher l'admiration.

A ses côtés, se trouvait un archer de toujours, M. Jansoone, dont l'entrée dans la Confrérie date de 1876.

A 10 h., le tir débuta, extrêmement animé et ce fut le sort qui joua pour désigner l'archer qui tirerait le premier coup de flèche. M. Julien Dehaene arma son arc et... tira.

L'ADRESSE DES ARCHERS

Dès lors, inlassablement, aux appels du « speaker », les concurrents, partant et décochèrent, vers l'extrémité de la perche, les traits qui ne frapperent